



DOSSIER DE SPONSORING & mécénat

**Devenez partenaire
du plus grand club de Handball en SUD-ARDECHE**

« Sans eux, pas de jeu. Merci à nos partenaires »
« Seul, on va plus vite. Ensemble, allons plus loin »



LE HANDBALL FRANÇAIS

★ Un Sport de Prestige ★

! Sport collectif français le plus titré au monde !

En presque 20 ans, le handball Français a obtenu :

- ▶ 2 titres Olympiques  (2008-2012)
- ▶ 7 titres de Champions du Monde (6 chez les garçons et 1 pour les filles)
- ▶ 3 titres de Champions d'Europe

Des héros comme Nicolas Karabatic chez les garçons et **Amandine Leynaud de Vesseaux (07)** chez les filles, ont attiré nombre de jeunes vers le handball.

La Fédération a passé le cap des 5 000 000 licenciés (dont 36% de féminines)

1999

Médaille d'Argent (Monde féminin)

2001-2009-2011-2015

Médaille d'Or (Monde masculin)

2002

Médaille de Bronze (Euro féminin)

2003

Médaille de Bronze (Monde masculin)
Médaille d'Or (Monde féminin)

2005

Médaille de Bronze (Monde masculin)



1992

Médaille de Bronze (JO masculin)

1993

Médaille d'Argent (Monde masculin)

1995

Médaille d'Or (Monde masculin)

1995

Médaille d'Or (Monde masculin)

1997

Médaille de Bronze (Monde masculin)



2006-2010-2014

Médaille d'Or (Euro masculin)

2008-2012

Médaille d'Or (JO masculin)

2016

Médaille d'Argent (JO masculin & féminin)

2017

Médaille d'Or (Monde masculin & féminin)

2018

Médaille de Bronze championnat d'Europe (Masculin)
Médaille d'Or Championnat d'Europe (Féminin)

2019

Médaille d'Or au Championnat du Monde (Masculin)

Sommaire

Table des matières

PRESENTATION DU CLUB.....	4
PROJETS DU CLUB.....	6
BUDGET de l'EAMHB	7
SPONSORING	8
NOS OFFRES DE PARTENARIAT.....	10
VOS AVANTAGES	13
MECENAT.....	14
EQUIPE DIRIGEANTE	16
CHARTRE DU FAIR PLAY	18
DOSSIER DE PRESSE	19
POUR NOUS CONTACTER	22

PRESENTATION DU CLUB



L'EAMHB est née en 2019 de la fusion de 2 clubs locaux implantés depuis longtemps sur le territoire : l'ESEA Handball et l'AM Handball. Cette fusion a été soutenue par les mairies de Saint-Etienne-de-Fontbellon, Aubenas et Vals-les-Bains.

Cette association, **à but non lucratif**, affiliée à la FFHB, a pour objet le développement du handball à travers sa pratique (en compétition et en loisirs) et a pour vocation d'être un club formateur dans un esprit de convivialité.

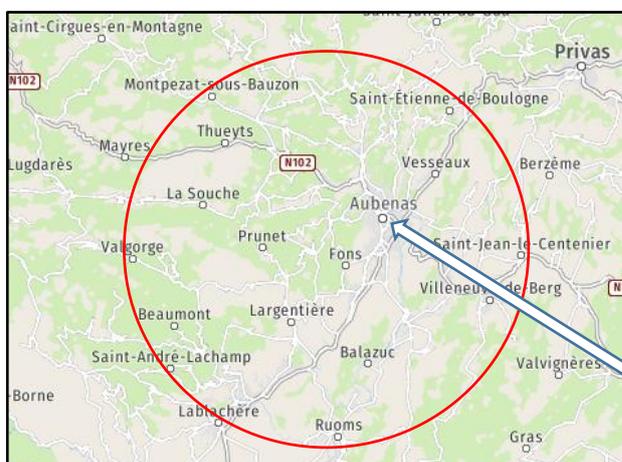
La fusion s'est présentée comme une évidence pour mutualiser les moyens humains et les équipements sportifs, développer la pratique féminine, réunir les handballeurs qui évoluent sur le même territoire et augmenter le niveau de pratique sur l'ensemble du club.

L'EAMHB constitue ainsi **le plus grand club de Handball de Sud-Ardèche** avec 300 licenciés (à partir de 4 ans), 15 équipes et plus de 35 bénévoles (le bénévolat représente plus de 4000 heures d'investissement par saison sportive).

Le club emploie en CDI un salarié technicien, Valentin Petiot, qui a obtenu un BPJEPS après 2 ans de contrat d'apprentissage et prépare maintenant un Brevet d'Etat Handball (DEJEPS). Le club emploie aussi en contrat annuel Emmanuel Froc, détenteur d'un BPJEPS, pour la formation des babyhand et des -9 « découverte » ainsi que Charlotte Jarry en service civique. Le club a également engagé une secrétaire pour quelques heures par semaine.

Une option Handball (future section sportive scolaire Handball) démarre en septembre 2019 au Collège Georges Gouy de Vals-les-Bains.

Implantation géographique de l'EAMHB :



Les licenciés (*dirigeants, joueurs, entraîneurs*) et les parents des joueurs mineurs viennent de tous horizons, que ce soit au niveau géographique local que socio-professionnels.

Votre propre
implantation
géographique

Les installations à notre disposition :

Gymnase Roqua Aubenas – Gymnase Lycée Gimond Aubenas – Gymnase de Vals-les-Bains



Un club Formateur :

- Amandine Leynaud originaire de Vesseaux, gardienne de but de l'Equipe de France féminine a fait ses débuts à Aubenas
2018 Championne d'Europe
2017 Championne du Monde
2016 Médaille d'argent aux JO
- Des jeunes en section sportive scolaire
- Des jeunes sélectionnés en équipe Drôme-Ardèche
- Un entraîneur qui intervient au niveau du Comité Drôme-Ardèche



Manon Bonnaud, Lou Vignal, Anothai Bouchereau, Antoine Ruet, Fenley Lusko, Titouan Martinez, Cléo Fargier, Eden Lewandoski, Melissa Testud, Elisa Teyssier, Lorie Chiroussel, Clarisse Nosano, Marion Durand, Laurine Durand, Lisa Baudouin, et bien d'autres...

Des résultats sportifs :

- Plusieurs participations au Championnat de France en -16 et -18 filles et garçons.



PROJETS DU CLUB

ENGAGEMENT MORAL

Notre engagement moral est très fort. Nous considérons ce sport dans un ensemble global incluant le cadre handballistique et sa vision sportive ainsi que le cadre social. Nous avons la volonté de pérenniser un emploi sportif de technicien.

Nous avons pour objectif de contribuer à notre échelle à créer de l'emploi (CDI, CDD, Temps partiel, Service Civique).

Le handball sert de support au développement du Babyhand à destination des plus jeunes ; les parents participent aux séances de leurs enfants ce qui permet de renforcer de manière originale le lien parents / enfants et la parentalité.

Nous demandons à nos licenciés de respecter les règles de base telle que le respect des partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs et dirigeants. Tous ces éléments font partie de notre charte et nous demandons à nos joueurs, dirigeants d'être exemplaires.

ENGAGEMENT SPORTIF

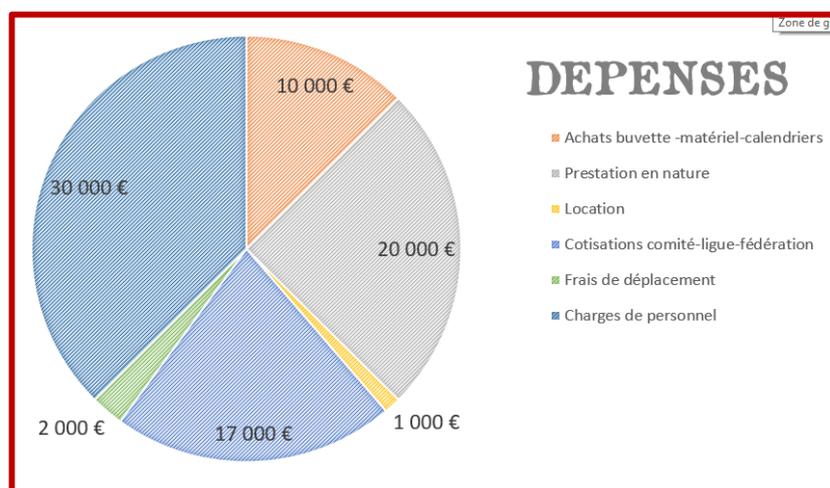
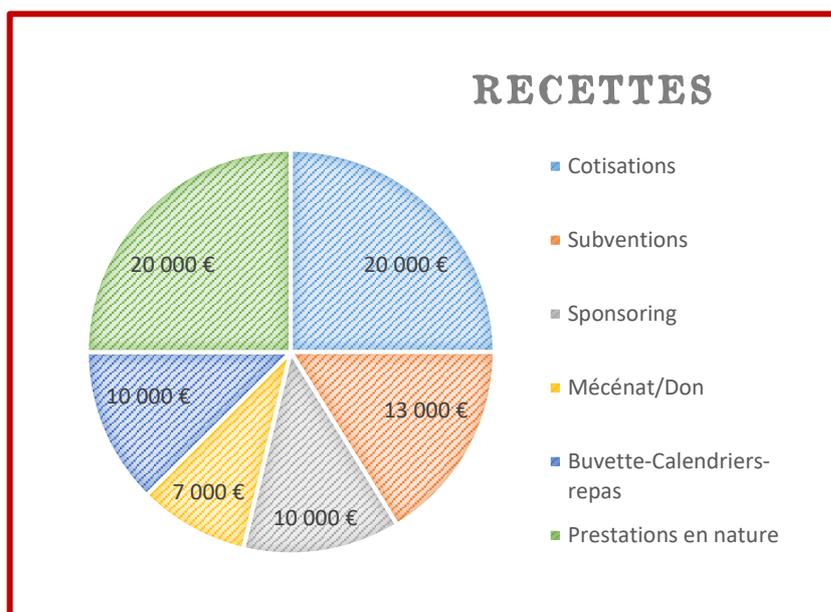
- ✦ Organisation des entraînements
- ✦ Organisation des matchs le week-end
- ✦ Formation des plus jeunes au handball, à l'arbitrage, au rôle d'entraîneur
- ✦ Augmenter le niveau de compétition des différentes catégories
- ✦ Améliorer toujours plus la qualification des entraîneurs

EVENEMENTS ANNUELS ORGANISES ou ANIMES par l'EAMHB

- Vente de calendriers
- Patinoire à Aubenas
- Tournoi de Montpellier
- Déplacement annuel pour voir un match de haut niveau
- Tenue hebdomadaire d'une buvette au gymnase Roqua les week-ends de matchs
- Repas de fin d'année

BUDGET de l'EAMHB

Voici ci-dessous les recettes et dépenses prévisionnelles pour la première année du club.
Le budget prévisionnel est de 80 000 €.



L'implication des bénévoles dans le club représente
plus de 4000 h dans l'année.

SPONSORING

Notre réussite sera aussi la vôtre !

Les clubs fondateurs de l'EAMHB ont fonctionné depuis de nombreuses années grâce au bénévolat. Aujourd'hui, pour continuer à se développer et à atteindre ses objectifs, l'EAMHB recherche de nouveaux partenaires qui, sous une forme de dons ou autres, participeraient ainsi à la réalisation de ces projets et partageraient l'aventure avec nous.

Ces dons financiers servant à :

- ▶ A l'achat de tenues (les maillots de toutes les équipes sont à renouveler cette année suite à la fusion)
- ▶ A l'achat de ballons et matériels nécessaires aux entraînements
- ▶ D'aide aux déplacements pour nos diverses équipes
- ▶ A augmenter nos possibilités de formations
- ▶ A la pérennisation de l'emploi sportif créé au sein d'un des clubs fondateurs et à en créer d'autres (pour l'instant à temps partiel)
- ▶ Au maintien d'une qualité de formation auprès de nos jeunes en créant un emploi à temps partiel
- ▶ A répondre à nos obligations d'achat de matériel informatique
- ▶ A nous structurer de plus en plus
- ▶ Etc...

VOS BESOINS

- Pub sur notre site internet
- Mention dans notre Newsletters
- Diffusion de votre marque via un panneau d'affichage pendant les matchs
- Publicité via le marquage de l'équipement
- Publicité implicite sur des Tee-shirts ou sweats floqués de votre logo pour les salariés, les dirigeants et les parents référents d'équipes

Le sponsoring est une technique de **communication efficace** pour les entreprises. L'enjeu est de faire connaître l'entreprise et de récolter des retombées valorisantes en termes d'image.

Médiatique et convivial, le sport est le support idéal pour procurer des **valeurs positives** à la marque d'une entreprise et lui donner une image jeune et dynamique.

Le Handball est associé à des valeurs telles que l'esprit d'équipe, la mixité, le fair play et le handball Français rayonne d'une aura de succès et de prestige.

Les sponsors des équipes de France de Handball ne s'y sont d'ailleurs pas trompés...

Ils nous ont déjà fait confiance (pour la saison 2019-2020) :



Le partenariat d'un événement sportif constitue une opportunité de contact direct et permet de valoriser la marque tout en créant un **lien de proximité** avec le public : le consommateur se trouve ainsi dans une situation non commerciale, qui le met en confiance. C'est pourquoi l'efficacité du sponsoring sportif est près de trois fois supérieure à celle de la publicité classique, souvent plus coûteuse.

Le message diffusé est généralement implicite, et se limite à la seule évocation de la marque sur le lieu de la compétition. Le caractère implicite du message sera compensé par la durée du parrainage et la **fidélité**, essentielles pour effectuer un sponsoring efficace.

Le sponsoring est un soutien matériel apporté à une organisation en vue d'en tirer un bénéfice. **Le sponsor recherche un mode de publicité, un média original. De ce fait, le sponsoring est considéré comme une prestation publicitaire.**

La marque et le message du sponsor vont être largement affichés lors des manifestations de l'entreprise bénéficiaire. Le sponsor peut déduire de ses résultats imposables l'intégralité des dons effectués dans son intérêt direct. Il faut pour cela, qu'ils soient assimilables à des charges d'exploitation, justifiés par rapport à l'ampleur de la campagne.

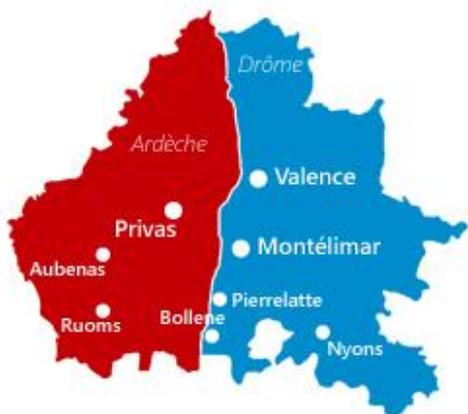
L'activité de sponsoring peut également échapper aux impôts commerciaux si elle contribue ou figure au nombre des activités lucratives accessoires de l'association lorsque les recettes correspondantes n'excèdent que 38 €.

Notons aussi que le sponsor ne profite pas des mêmes avantages fiscaux que le mécène :

- * Les dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat de l'entreprise, au titre des charges d'exploitation
- * Les dépenses de sponsor engagées par les entreprises dans le cadre de manifestations de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire, familial ou concourant à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, lorsqu'elle sont exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation sont déductibles, au titre de charges d'exploitation (Article 39-1 7° du Code Général des Impôts)
- * Toute dépense de sponsoring correspond à une opération de nature commerciale et fait donc l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.

NOS OFFRES DE PARTENARIAT

*Pour un rayonnement local,
départemental et même régional*



Voici dans les pages suivantes les propositions de partenariat que l'EAMHB vous propose.

Présence sur notre site internet et apparition sur notre page Facebook

Offerte gratuitement pour tous nos partenaires

Sur le site internet, elle consiste en une page dédiée à nos entreprises partenaires avec :

- ▶ Texte de présentation (à fournir)
- ▶ Votre visuel ou logo (à fournir)
- ▶ Lien vers votre site internet ou page Facebook
- ▶ Affichage déroulant de votre logo sur notre page d'accueil (*actuellement en étude*)

Diffusion pendant les matchs du nom de votre enseigne sur un panneau d'affichage

(Sous réserve d'accord avec la Mairie d'Aubenas)

Les noms de nos partenaires défilent sur le panneau d'affichage pendant les compétitions permettant ainsi une démarche marketing en direct dans la salle 1 du Gymnase Roqua à Aubenas. Les matchs à domicile ont lieu le we (samedi et/ou dimanche).

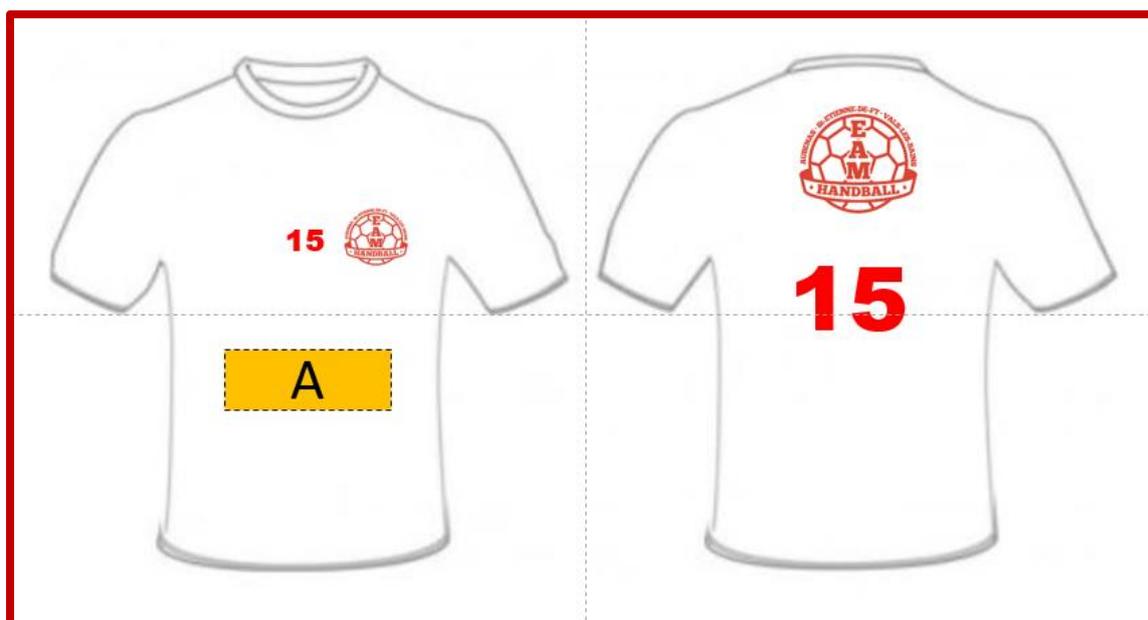


(Dimension du panneau d'affichage : à préciser)

Engagement	Tarif annuel
Pour un an	250 €

Votre logo sur les tenues de match (maillots + shorts + Tshirts)

Soyez au cœur du jeu. Associez votre entreprise au maillot des joueurs. Lors des matchs de championnat, ce maillot associera votre entreprise à la dynamique du sport et du handball. Notre sport s'illustrant régulièrement par des articles dans la presse, votre enseigne bénéficiera d'une large publicité indirecte.



Nos couleurs de maillots sont jaunes avec un liseré rouge.

Engagement	Flocage de votre logo sur l'emplacement	Tarif pour un jeu de maillots complets
Pour 2 ans	A	650 €

Votre publicité dans notre calendrier

Soyez présents au cœur de notre calendrier annuel.

Choix du Partenaire : Sur Feuille A4

Une page complète	360,00 €
Une demi-page	200,00 €
1/ 3 page	150,00 €
1/ 4 page	120,00 €
1/ 8 page	70,00 €
1/ 16 page	40,00 €
4ème de couverture (un seul emplacement)	500,00 €

Une flamme installée à la buvette

La flamme est fournie par le sponsor.

Engagement	Tarif annuel
Pour un an	250 €

Un ballon de match pour une équipe

Au début du match de l'équipe de l'EAMBH concernée, une annonce micro annoncera le nom du partenaire ayant offert le ballon du match. L'information sera relayée sur la page Facebook.

Engagement	Tarif annuel
Pour un an	100 €

VOS AVANTAGES

Nous vous proposons de vous joindre à notre projet, vous qui êtes une entreprise proche des ambitions et des valeurs de notre club.

Nos équipes disputent alternativement des matchs à domicile et à l'extérieur. Les spectateurs sont souvent nombreux à se réunir pour nous encourager. Les spectateurs sont composés de la famille, des amis, des équipes que nous recevons et de leurs accompagnants et des curieux de tous âges et catégories professionnelles.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre identité visuelle sur les maillots, les calendriers, le panneau d'affichage disposé au bord du terrain principal.

Cela vous donnera ainsi l'opportunité d'**assurer la visibilité** de votre entreprise **au niveau local, départemental et même régional**.

Vous pourrez **acquérir une plus grande notoriété et une image valorisante** associée à celle de notre club : sportive, sympathique, dynamique et familiale.

De notre côté, votre participation nous permettra de continuer à faire vivre le club et à le développer.

MECENAT

Le mécénat est un don en numéraire ou matériel apporté par une entreprise à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente. Il a pour objectif de faire valoir l'image institutionnelle d'une entreprise et est assimilable à un don sur le plan fiscal. Les dons de mécénat peuvent se faire sous diverses formes :

- **Le mécénat financier**
(Apport d'un montant en numéraire à une structure éligible au mécénat)
- **Le mécénat de compétences**
(Mise à disposition d'une structure éligible au mécénat, de personnel, à titre gracieux)
- **Le mécénat de produits**
(Consiste à offrir gratuitement des biens inscrits sur le registre des immobilisations, ou de marchandises en compte de stock)
- **Le mécénat technologique**
(On mobilise la technologie disponible ou utilisée par l'entreprise au bénéfice d'un bénéficiaire d'intérêt général)

Pour pouvoir recevoir du mécénat et émettre des reçus de dons aux œuvres qui permettent aux entreprises mécènes de bénéficier de déductions d'impôts, le bénéficiaire doit répondre aux critères de l'intérêt général, à savoir :

- ▶ **Exercer une activité non lucrative** (l'impartageabilité des bénéfices et des réserves)
- ▶ **Une gestion désintéressée** (L'organisme est géré et administré à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation...)
- ▶ **L'utilité sociale**
- ▶ **Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes**



L'EAMHB répond à ces critères.



Par ailleurs, les articles 148 et 149 de la loi de finances pour 2019 apportent des modifications au régime du mécénat. Un plafond en valeur des dons ouvrant droit à réduction d'impôt est créé pour les petites entreprises et des obligations déclaratives sont introduites.

Les entreprises peuvent actuellement bénéficier d'une réduction d'impôt sur les bénéfices égale à 60 % des dons, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise, versés aux œuvres ou organismes d'intérêt général ([CGI art. 238 bis](#)). Ce plafond de 5 pour mille s'applique de manière uniforme à toutes les entreprises, quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires.

Cette limite pouvant être rapidement atteinte pour les petites entreprises, l'article 148 de la loi de finances pour 2019 crée un **plafond alternatif** de 10 000 € qui s'applique pour les versements effectués au cours des **exercices clos à compter du 31 décembre 2019**. Les entreprises peuvent donc, au choix, appliquer le plafond de 10 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

Pour les **exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019**, l'article 149 de la loi de finances pour 2019 instaure par ailleurs une obligation de déclaration des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt.

Ainsi, les **entreprises** qui effectuent, au cours d'un exercice, **plus de 10 000 €** de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt doivent déclarer à l'administration fiscale :

- le **montant** et la **date** de ces dons et versements,
- l'**identité des bénéficiaires**,
- le cas échéant, la **valeur des biens et services reçus**, directement ou indirectement, en contrepartie.

Tous les dons sont concernés, qu'il s'agisse de dons en numéraire ou en nature.

Les informations doivent être transmises sur un **support électronique** dans le même délai que celui prévu pour le dépôt de la déclaration de résultats de l'exercice au cours duquel les dons et versement mentionnés au premier alinéa sont effectués, suivant des modalités qui seront fixées par décret.

EQUIPE DIRIGEANTE

2019-2020

BUREAU DIRECTEUR EAMHB



Président
David
Bouchereau



Trésorier
Jean-Brice
Rouvière



Secrétaire
Benoît
Jarry



Vice-Présidente
Céline Longobardi



Vice-Trésorier
François Rivier



Vice-Secrétaire
Sylvie Rivier





Responsable Technique :
Valentin Petiot

Les entraîneurs ou référents administratifs :

- | | | |
|---------------------|-----------------------|---------------------|
| * Ivan Santoru | * Jean-Luc Dussol | * Annie Durand |
| * Valentin Petiot | * Christophe Martinez | * Maxime Méjean |
| * Thomas Chenet | * Sylvain Courtin | * Stéphane Vielzeuf |
| * Grégory Diz | * Florent Roux | * Emmanuel Froc |
| * David Pelloquin | * Thierry Lorenzo | |
| * Marjorie Mouraret | * Julien Gallois | |



Le photographe du club :
Bernard Bouchereau

CHARTRE DU FAIR PLAY

Le respect

- Se respecter soi-même et respecter ses partenaires et adversaires
- Respecter les règles du jeu, les arbitres, les techniciens, le public et les équipements
- Permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions

La solidarité

- Construire une identité « Hand » à travers l'appartenance à une équipe et à un club
- Construire un esprit de corps et de groupe
- Développer l'entraide et le soutien sur le terrain et dans la vie

La tolérance

- Permettre l'expression des différences
- Laisser s'exprimer les talents dans la pluralité
- Permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination

L'engagement

- Participer aux prises de responsabilités – Être acteur au lieu de consommateur
- Développer le don de soi pour son équipe et pour son club
- Être assidu, ponctuel et persévérant dans sa pratique quotidienne

La combattivité

- Cultiver la détermination, l'engagement dans ses actions sur le terrain
- Lutter contre l'esprit de renoncement

La convivialité

- Accueillir les adversaires, les arbitres, les parents et les supporters
- Développer la vie du club, l'esprit convivial et festif

L'esprit sportif

- Être loyal et équitable envers autrui
- Refuser toutes les formes de tricherie dont le dopage
- Être exemplaire et généreux
- Rester humble dans la victoire et digne dans la défaite

DOSSIER DE PRESSE

Annie Durand, entraîneur régional,
distinguée aux Anneaux d'Or en 2019.



OMNISPORTS Le comité départemental olympique et sportif de l'Ardèche a organisé sa traditionnelle cérémonie de récompenses

Anneaux d'or : l'hommage aux bénévoles

Vendredi soir le gymnase du Zodiaque d'Annonay avait revêtu ses habits dorés pour accueillir la traditionnelle cérémonie des Anneaux d'or, organisée par le Comité départemental olympique et sportif de l'Ardèche.

Dominique Coste, présidente du CDOS 07, insista sur le rôle des bénévoles, largement mis à l'honneur durant la soirée, sans qui rien ne serait possible. Cent quinze d'entre eux ont, du coup, été récompensés au cours de cette soirée qui a proposé plusieurs temps forts, comme une démonstration de kickboxing, ou les discours des personnalités ayant, tour à tour, rappelé l'importance de l'engagement des bénévoles, des éducateurs, dans la réussite des personnels ou collective des sportifs ardéchois. Le sport féminin et le sport adapté ont également été mis à l'honneur, avec des récompenses distribuées à celles et ceux ayant représenté leur département avec le plus de brio.

Dirigeants, arbitres et éducateurs n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont, eux aussi, largement contribué à dorer le blason ardéchois.

Le tout pour une édition réussie parainée par un spécialiste de l'or, Nicolas Peschier, double champion du monde et triple champion d'Europe de canoë (Valton Plein Air).

LES ASSOCIÉS
L'ASSAF les Amandiers (sport adapté) a été récompensé dans la catégorie des meilleures équipes du département.
LeD/L.C. MARTINON

LES RÉCIPENDIAIRES

LES DIRIGEANTS
Mathias Chantepey (basket, Étoile sportive Saint-Marcelles-Annonay), Philippe Cailliebotte (canoë-kayak, Association canoë-kayak de l'Escoutay), Jean-Pierre Maubert (CDOTS, OMS Bourg-St-Andéol), Philippe Deygas (football, US Val d'Al), Tamara Dragic (handball, Vivihand), Sliman Kafi (handisport, Club handi-valide Guilhaud-Granges), Pascal Sau (karaté, omnisports Karaté Joyeuse), Jacky Lombard (sport adapté, Mémélo), Roger Gaydon (tennis de table, tennis de table du bassin d'Annonay), Nicolas Lcour (triathlon, Tri07 Privas), Stéphane Cellard (volleyball, FRJEP, Charnas).

LES ÉDUCATEURS
Stéphane Cellard (football, FC Muzols), Annie Durand (handball, ESEA Aubenas), Delphine Dumont (gymnastique, Gymnastis-Dynégym), Jacky Reynaud (tennis, Roiffieux), Lilian Bonnet (volleyball, FRJEP, Charnas).

LES ARBITRES,
LES JUGES
Alexis Bergeron (football, La Croix du Frayssé), Gwennael Bizard (handball, AS Charnes), Corentin Gannon (handball, AS Charnes), Ingrid Guillot (kick-boxing muay-thai, Boxing Crusol team Guillot), Guy Duchamp (tennis de table, tennis de table du bassin d'Annonay), Sylvain Perez (badminton, badminton club de l'Hermitage et du Tournonais).

LES SPORTIFS
Karine Faure (boules, EBA Aubenas), Mathilde Deglesne (boxe thaï, Nuay thaï boxing privadois), Gabriel Audinet (badminton, les Plumes d'Ardèche Nord-Annonay).

LES ÉQUIPES
AS/BA Annonay (boules), FC Eyrieux-Embroye (football féminin), Ardeche handball Le Pouzin 07 (handball féminin), FC Tournon-Tain (rugby), ASSAF Les Amandiers (sport adapté), les Archers de Privas (tir à l'arc, féminines), Raidlink's 07 (raid, triathlon), AS lycée Marcel-Gimond Aubenas (sport partagé, UNSS).

LES JEUNES
Rémy Cornard (boules, Lamastre-Desaignes), Dylan Banc (handisport, club handi-valide Guilhaud-Granges), Noémie Rouby (triathlon, Triathlon Annonay), AS collège La Vouille-sur-Rhône (L. Lanone, A. Jarjat, M. Cornu, L. Colombat, UNSS).

LE PARRAIN
Nicolas Peschier (canoë-kayak, Vallon Plein Air).

Les éducateurs ont été mis à l'honneur. LeD/L.C. MARTINON

Les handballeuses du Pouzin HB 07 (Division 2 féminin). LeD/L.C. MARTINON

Une démonstration de kickboxing. LeD/L.C. MARTINON

Lilian Bonnet (volley de Charnas) a été récompensé. LeD/L.C. MARTINON

Les dirigeants ont également été récompensés. LeD/L.C. MARTINON

Handball : une nouvelle section pour les tout-petits

Les participants à la nouvelle section baby.

Le club d'Ardèche méridionale handball propose cette année une section baby. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont encadrés par des éducateurs diplômés, tous les samedis au gymnase de Roqua à partir de 9 h 30.

Renseignements au 06 09 87 05 88.

VALS-LES-BAINS

Les handballeurs reprennent la compétition

Ce week-end des 28 et 29 septembre, c'étaient les premières journées de coupe et de championnat pour les équipes de l'entente Ardèche Méridionale Handball.

En Coupe de France, les seniors garçons ont été défaits à Suze-la-Rousse. Les seniors filles ont connu le même sort à domicile contre Bourg-lès-Valence.

En championnat, les 18 ans garçons se sont imposés à Suze 23-35 ; les 13 ans filles à Loriol 11 à 26. Les 15 ans garçons en dé-



L'équipe des 18 ans garçons.

placement à Yssingeaux l'ont emporté 35 à 27, les 15 ans filles au Teil 23 à

11. Et les 13 garçons 1 et 2 à Tricastin et Ruoms sur le même score (15-14).

Dauphiné Libéré Aubenas Sud Ardèche 07/10/2019

Handball : de bons résultats pour les équipes jeunes

Les équipes jeunes de l'Entente Ardèche méridionale handball, du président David Bouchereau, ont enregistré de bons résultats samedi 6 octobre. Les 13 ans filles, ont fait match nul face à Livron, comme les 13 ans garçons 2, face aux Ollières (12 à 12). Enfin des victoires des 13 ans garçons 2, à Viviers (30 à 13), des 18 ans garçons à Montélimar (38 à 19) et des deux équipes seniors à domicile pour les filles (en photo), face à Livron, et les garçons face aux Ollières, grâce à deux gardiens : Manon Bonnaud et Logan.



Les seniors filles.

Handball : les sélections 26-07 organisées pour les 15 ans



Les 15 ans filles ont gagné leur match face à Chabeuil, 31 à 27.

Le club de l'Entente Ardèche méridionale handball a organisé, le week-end des 5 et 6 octobre, la journée de sélection des 15 ans garçons et filles. Autour de quatre

matchs, les responsables du comité se sont déplacés pour voir évoluer les futurs 15 ans de la sélection Drôme-Ardèche. Trois jeunes du club jouaient et ont rempor-

té trois victoires. Les 15 ans G1 face à Montélimar (24 à 21), les 15 ans G2 face à Loire Mézenc (23 à 14) et enfin les 15 filles face à Chabeuil (31 à 27).

Hand : des résultats satisfaisants



Les seniors filles ont obtenu une victoire, 17 à 14, face à Cruas.

L'ensemble des résultats de l'Entente Ardèche méridionale Handball (Aubenas, Vals, Saint-Étienne-de-Fontbellon) sont satisfaisants, ce week-end du 19 et 20 octobre.

Les 15 G1 l'ont emporté, par forfait, face à Ruoms; les 15 F, 34 à 8, face à Ruoms; les 13 G1 ont gagné à Monté-

limar, 33 à 7; les 18 F se sont imposés contre Montélimar, 21 à 11; les seniors Filles ont obtenu une victoire, 17 à 14, face à Cruas, grâce notamment aux arrêts d'Agathe et au premier but d'Adeline Fournier.

Des défaites sont venues également assombrir le ta-

bleau des résultats : les 18 G ont perdu à Ruoms, 29 à 30, dans les dernières secondes; les 15 G2 en déplacement à Langogne s'inclinent, 19 à 14; les 13 F sont défaites en déplacement à Montélimar, 13 à 12, malgré un bon match, et les 13 G2 à Privas, 18 à 10.

POUR NOUS CONTACTER

EAMHB

Halle des Sports

12-14 Boulevard du Maréchal Leclerc

07200 AUBENAS

eamhb07@gmail.com

**Nous avons plus que jamais besoin de VOUS,
NOS PARTENAIRES.**

Sans vous, rien ne serait possible.

Merci de prendre part à notre aventure commune.

Mentions légales

Adresse mail : eamhb07@gmail.com ☎ 06 09 87 05 88

Correspondants sponsors : Céline Longobardi - Stéphane Vielzeuf – Grégory Diz – Maëva Bartoletti – Mélanie Cayron-Vianes

Déclaration à la préfecture le 09/07/2019 sous le **N°W071006176**

Publié au JO : le 07/08/2019

Siège social : Halle des Sports * 12-14 Boulevard du Maréchal Leclerc – 07200 Aubenas

N° SIRET **852 730 597 00014**